

La Réserve naturelle du Cap Fréhel

Présentation de la Réserve

par Albert LUCAS

La splendeur du site et l'abondance des oiseaux nicheurs qui se voient de si près à la Fauconnière, ont depuis longtemps retenu l'attention des naturalistes qui, dès avant la seconde guerre mondiale, en firent une Réserve naturelle sous l'égide de la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Cependant la L.P.O. ne put maintenir le gardiennage des lieux après la guerre et les actes de vandalisme devinrent de plus en plus nombreux, mettant en péril ce haut-lieu de nidification.

Aussi, dès 1959, la S.E.P.N.B. entamait les démarches nécessaires pour assurer une protection des colonies d'oiseaux et Michel-Hervé JULIEN annonçait ce projet dans *Penn ar Bed* en décembre 1959. En date du 10 décembre 1962, un Arrêté de la Direction de l'Inscription Maritime de Saint-Servan interdisait « en tout temps et d'une façon absolue, la chasse ou la destruction de tous oiseaux de mer, par quelque moyen que ce soit... sur le domaine public maritime du littoral de la commune de Plévenon (Fréhel) entre les roches « les Ecarêts » et la pointe de la Cierge, et jusqu'à une distance de mille mètres au large de ce secteur côtier, y compris les îlots inhabités situés à l'intérieur de ce périmètre de protection ». Cet arrêté avait été pris à la demande commune du Conseil Supérieur de la Chasse et de notre Société. Enfin, au 1^{er} juillet 1965, la S.E.P.N.B. devenait locataire des îlots non cadastrés de la Fauconnière et de l'Amas du Cap, pour les ériger en réserves ornithologiques. La fonction de Conservateur fut assurée de 1965 à 1967 par M. Robert LAMI ; elle l'est actuellement par M. Emile POSTEL, Professeur à la Faculté des Sciences de Rennes.

Parallèlement à nos efforts, le Conseil général des Côtes-du-Nord, en accord avec la Municipalité de Plévenon, prenait des dispositions pour protéger la lande de Fréhel. Après de longues démarches, entamées dès 1960, un décret du 1^{er} juillet 1967 classait parmi les sites pittoresques, les landes du Cap Fréhel et les abords du Fort La Latte. Pour concrétiser cette décision, le Conseil général interdisait le camping dans le secteur classé et en avertissait le public par des pancartes.

Toutefois aucun gardiennage n'a été instauré et les visiteurs, de plus en plus nombreux par suite de la mise en service d'une

route touristique, détériorent progressivement la couverture végétale, trop souvent détruite par des incendies.

Depuis 1969, des animateurs de la S.E.P.N.B. stationnent au Cap Fréhel en juillet et août. Ils ont pour rôle de donner des explications aux touristes qui s'intéressent aux oiseaux et de faire respecter les mesures de protection. Grâce à leur présence le « jeu » qui consistait à jeter des pierres sur les oiseaux couveurs, a maintenant cessé.

Un ensemble aussi riche par sa flore, sa faune, sa géologie, mériterait une protection plus rigoureuse. Il serait souhaitable qu'une collaboration efficace s'instaure entre la S.E.P.N.B. et le Conseil Général des Côtes-du-Nord, afin que cette Réserve naturelle éducative soit mieux équipée.

Géologie du Cap Fréhel

par Louis CHAURIS

Les roches roses ou rouges qui forment, du Cap d'Erquy au Cap Fréhel, « des falaises sauvages et une lande colorée... offrent aux géologues, en surcroît, l'attrait du mystère qui enveloppe la question de leur âge ».

Ces formations sont constituées par des conglomérats (poudingues) à galets de quartz blanc, de phtanite noir et de cornaline rouge ; des quartzites roses, des arkoses, des grès rouges feldspatiques où les stratifications entrecroisées sont fréquemment observées. Les falaises du Cap Fréhel sont taillées dans ce dernier ensemble ; en ce point, les bancs présentent une disposition sub-horizontale ; ailleurs l'inclinaison des couches est souvent assez accusée. De nombreux filons de dolérite de quelques mètres de puissance et de teinte noirâtre, recoupent ces roches rougeâtres.

Poudingues, grès et arkoses sont des formations détritiques qui témoignent de l'intense érosion de reliefs anciens, aujourd'hui totalement disparus, dont elles paraissent représenter les dépôts de piedmonts. Leur épaisseur totale est de 300 à 400 mètres. Un tel type de sédimentation semble en relation avec un climat chaud, à alternance de saisons sèches et humides. Les arènes rouges formées sous un tel climat, devaient être entraînées et accumulées au pied des reliefs, à chaque saison des pluies.

Aucun fossile n'a été découvert dans ces roches et leur âge n'est pas encore établi avec certitude. Elles sont certainement postérieures au Précambrien sur lequel elles reposent en discordance et dont elles contiennent des galets caractéristiques (phtanites, cornalines). Elles sont antérieures au Permien puisqu'elles sont plissées. Leur âge reste imprécisé entre ces deux périodes et selon les auteurs, il est considéré comme cambro-ordovicien, dévonien ou carbonifère. Dans l'état actuel des connaissances, la première hypothèse, appuyée par des comparaisons avec le Trégorrois et la Normandie, paraît la plus vraisemblable.